



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 29 septembre 2020

### **DÉMARCHE GRAND CHANTIER LYON-TURIN POINT D'AVANCEMENT DES ÉTUDES DE L'ITINÉRAIRE CYCLABLE DE MAURIENNE, RECONNAISSANCE TERRAIN AVEC LES COLLECTIVITÉS ET LES PARTENAIRES**

Ce mardi 29 septembre, le président du syndicat du pays de Maurienne accompagné de représentants de collectivités de Maurienne et de partenaires de l'opération d'itinéraire cyclable de fond de vallée, dont certains membres de la démarche grand chantier Lyon-Turin, **ont reconnu à vélo une partie du futur itinéraire dans le secteur de la Haute Maurienne**. Ils ont ainsi pu pédaler entre Bramans et Termignon, sur la commune de Val-Cenis, pour partager la prévision d'aménagement dans ce secteur et les typologies d'aménagements cyclables projetés.

Le syndicat du pays de Maurienne, mandaté par les cinq intercommunalités de la vallée pour mener les études de cet itinéraire, a souhaité tenir ce temps sur le terrain avec élus mauriennais et partenaires de l'opération pour poursuivre le partage et l'appropriation de ses enjeux, au lendemain du comité de pilotage rendu d'étude d'avant-projet auquel ont participé l'Etat, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Savoie et TELT. Une démarche similaire avait été menée au printemps 2019 dans le secteur des inter-communalités de Porte de Maurienne et du Canton de la Chambre.

**Sur un linéaire de plus de 150 km visant à relier Aiton à Bonneval, les études de cette opération cyclable d'envergure ont connu de fortes avancées avec la réalisation de l'étude préliminaire (2019) et de l'avant-projet (2020), la tenue des inventaires environnementaux (2019-2020) et l'engagement et la tenue des procédures environnementales et foncières (2020-2021)**. L'action s'inscrit en continuité de nombreuses autres réalisées en faveur de la filière cyclisme depuis de nombreuses années, autour de la marque « La Maurienne, le plus grand domaine cyclable du monde ».

**Cette opération d'études émerge au Contrat de Territoire Maurienne, support de la démarche grand chantier Lyon-Turin, au titre du soutien apporté à la filière cyclisme, qui a été reconnue dès la genèse du contrat en 2016 comme un atout économique du territoire à développer**. A ce titre, l'opération a été labellisée grand chantier Lyon-Turin par les partenaires de la démarche que sont l'Etat, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Savoie et TELT.

## Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication  
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 24 99 84 67  
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr

**Ainsi les études en cours, d'un volume évalué à 480 000 €, ont bénéficié d'un soutien financier de 384 000 €, soit 80 % du montant, combinant des interventions du département de la Savoie et du FAST (fonds d'accompagnement et de soutien territorial), dédié à l'accompagnement du chantier et du territoire et géré par TELT.**

En 2019, le futur itinéraire a aussi été retenu au schéma national des véloroutes et voies vertes, sous le nom « V67 », avec le soutien de l'ensemble des partenaires au sein du département de la Savoie, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État. Par l'envergure de l'opération et par la liaison qu'elle offrira entre des itinéraires structurants déjà reconnus en France et l'euro vélo 8 qui traverse l'Italie d'Ouest en Est, l'actualisation du schéma national menée en 2019 par Vélo&Territoires a pu intégrer l'opération mauriennaise. Ce signal fort rend l'aménagement visible notamment pour l'ensemble des futurs cyclistes qui l'emprunteront.

La démarche Grand Chantier vise à accompagner le chantier exceptionnel de la future liaison ferroviaire Lyon-Turin, avant, pendant et après les travaux, et à réussir son intégration territoriale.